

RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline - Travail



Ministère de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
Scientifique



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Crédit IDA n° : 5733 CI



**CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES
N°002/CS/CEA-CCBAD/17**

RAPPORT N° 01

**ETUDES ET CONTROLE DES TRAVAUX DE
REHABILITATION D'UN LABORATOIRE ET DORTOIRS
DANS LE CADRE DU CEA-CCBAD**

Juin 2017

RAPPORT N°01

ETUDES ET CONTROLE DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN LABORATOIRE ET DORTOIRS DANS LE CADRE DU CEA-CCBAD

INTRODUCTION

Suite à la Demande de Proposition DP N° 001/CEA-CCBAD/17 ouverte le 07 mars 2017 pour les offres techniques et financières suivies de séances de négociation les 05 et 07 avril 2017, le CATEP a été attributaire du marché par Contrat N° 02/CEA-CCBAD/17 relatif à l'exécution des études et contrôle des travaux de réhabilitation d'un laboratoire et dortoirs dans le cadre du CEA-CCBAD.

Ledit marché a été notifié au CATEP et l'ordre de service de démarrer a été également notifié au CATEP le 19 mai 2017 (O.S. N°02/CEA-CCBAD/SPM/2017).

1. RAPPEL DU CONTEXTE DU PROJET (TERMES DE REFERENCES)

L'Université Félix Houphouët Boigny, est un établissement d'enseignement supérieur dont les objectifs sont la recherche, l'enseignement supérieur et le service à la communauté qui abrite en son sein l'Ecole Doctorale WASCAL (West African Service Science Center on Climate Change and Adapted Land Used) sur les changements climatiques et la Biodiversité. L'Université Félix Houphouët Boigny s'appuyant sur l'Ecole Doctorale et soucieux de l'influence grandissante des changements climatiques puis de leurs impacts sur l'agriculture a proposé et obtenu le label de Centre d'Excellence sur les Changements Climatiques la Biodiversité et l'Agriculture Durable (CCBAD) qui bénéficiera de l'appui de la banque Mondiale. Avec ce Label, l'Excellence en formation et en recherche ainsi que la Gouvernance sont des missions très pertinentes qui entrent dans l'objectif de Développement de la Côte d'Ivoire.

Les changements climatiques peuvent engendrer des perturbations significatives sous l'influence de plusieurs facteurs qui doivent être élucidés et appréhendés pour rechercher des mesures d'adaptation ou des stratégies durables selon des modèles de prévision efficaces. Il s'agit de phénomènes pouvant influencer négativement la sécurité alimentaire et la biodiversité à travers l'inaptitude des cultures, les difficultés de reconstitution des écosystèmes et d'adaptation des espèces animales aux nouveaux écosystèmes.

La Banque Mondiale en investissant dans les Institutions d'enseignement supérieur voudrait à travers la formation et la recherche soutenir durablement le développement technologique des pays à travers l'accroissement des ressources humaines. Ainsi l'accord de financement qui engage la Côte d'Ivoire a été co-signé le 21 octobre 2015 par le Représentant de la Banque Mondiale et la Ministre Déléguée auprès du Ministère de l'Economie et des Finances. Cet accord de financement a été suivi de la signature du contrat de performance par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Présidente de l'Université Félix Houphouët Boigny.

Pour atteindre l'Excellence en formation et en recherche, le renforcement des capacités à travers des formations diplômantes et des formations de courte durée est envisagé.

Pour le démarrage de ses activités, le **CEA-CCBAD** envisage la réhabilitation d'un laboratoire à l'université Félix Houphouët Boigny et de dortoirs (50 chambres). Pour s'assurer de la qualité de ces ouvrages, l'Unité de Gestion du Projet souhaite sélectionner un consultant pour les études et le contrôle desdits travaux.

2. RAPPEL DE LA MISSION DU CATEP (TERMES DE REFERENCES)

La mission du consultant comporte trois (03) phases successives échelonnées dans le temps et dont la description se présente comme suit :

- **Phase 1: Programme et esquisse**

- Faire l'état des lieux des bâtiments assorti d'un rapport conséquent ;
- Etudier les travaux de réhabilitation et d'aménagement des locaux des sites en fonction des effectifs prévus ;
- Etablir une proposition architecturale répondant à l'ensemble du cahier des charges ;
- Elaborer une esquisse;
- Finaliser le programme et actualiser l'esquisse sur la base des observations recueillies.
- Etablir le cahier des charges des travaux à accomplir ;
- Évaluer les coûts estimatifs des travaux en bâtiments et les équipements à réaliser ;
- Établir l'avant-projet sommaire (APS) ;
- Soumettre le projet à la validation du **CCBAD**.

- **Phase 2 : Avant-Projet Détaillé (APD), Dossiers d'Appel d'Offres (DAO)**

- Réaliser l'Avant-Projet Détaillé (APD) ;
- Établir un devis quantitatif et estimatif complet ;
- Une note justificative des prix unitaires ou des montants forfaitaires utilisés pour l'estimation détaillée ;
- Les différents plans et schémas d'exécution selon le type de sous-projet (coffrage, ferrailage, électricité, alimentation en eau, évacuation des eaux, etc.) ;
- Le dossier technique des ouvrages (plan de situation, plan masse, plan de VRD, plans des ouvrages, notes de calcul, levés topographiques, essais géotechniques, etc.) ;
- Conseiller utilement le Maître d'Ouvrage.

- **Phase 3 : Suivi, contrôle et réception des travaux**

- Veiller à l'exécution des travaux selon les règles de l'art et les dispositions du marché qui sera passé avec l'entrepreneur ;
- Assurer la coordination du chantier ;
- Assurer la direction et le contrôle des travaux ;
- Valider les plans d'exécution fournis par l'entrepreneur ;
- Assurer la supervision et le suivi de l'exécution des travaux sur le terrain ;
- Assurer la direction et l'animation des réunions de chantier (au moins une réunion et deux visites de chantier sont obligatoires par semaine ; les dates de visite doivent être distinctes des dates de réunion de chantier) ;
- Assurer la rédaction des comptes rendus de chantier ;
- Tenir à jour le cahier de chantier ;
- Tenir des fiches sur l'état d'avancement des travaux ;
- Établir les décomptes des travaux et les acomptes à payer à l'entrepreneur ;
- Établir les mémoires et fiches d'attachement ;
- Établir les devis des travaux supplémentaires éventuels ;
- Effectuer les réceptions provisoire et définitive des travaux ;
- Conseiller utilement le Maître d'Ouvrage.

Résultats attendus de la mission du CATEP

- L'état des lieux des travaux concernés est établi ;
- Les bâtiments à réhabiliter de manière à rendre les bâtiments fonctionnels sont identifiés ;
- La consistance des travaux à réaliser est connue ;
- Le niveau de compétence du personnel requis pour la réalisation des travaux est défini ;
- La durée des travaux de réhabilitation est définie ;
- Le coût des travaux de réhabilitation est estimé.

3. EXECUTION DE LA MISSION PAR LE CATEP

A la suite de la notification de l'ordre de service, le CATEP a adressé un courrier le 24 mai 2017 au Coordonnateur du projet CEA-CCBAD pour nous accorder l'autorisation d'accès aux locaux en vue d'effectuer l'état des lieux des bâtiments. Ainsi, nous avons pu accéder au site abritant les dortoirs (à Bingerville) le 31 mai 2017 et au site du laboratoire (à l'Université de Cocody) le 12 juin 2017.

Les travaux à effectuer concernent cinq (5) bâtiments dont quatre (4) sur le site l'Ex-ESIE de Bingerville (les dortoirs) et un (1) sur le site de l'Université de Cocody (le laboratoire).

Le CATEP a donc effectué les relevés des bâtiments et établi les plans d'état des lieux et les plans de réhabilitation et d'aménagements ; de même que les devis descriptifs et estimatifs des travaux à effectuer.

Et les travaux de réhabilitation et d'aménagement portent sur :

- la modification des salles d'eaux des dortoirs pour créer des WC ;
- reprendre le réseau d'assainissement et de plomberie pour l'adapter aux aménagements effectués dans les salles d'eaux ;
- remédier aux problèmes d'étanchéité des toitures et des murs et traiter les fissures ;
- créer des climatiseurs dans chaque dortoir ;
- réviser les installations électriques en prenant en compte les nouveaux équipements ajoutés (climatiseurs de type SPLIT) ;
- réviser la menuiserie en aluminium et bois, et aménager de nouvelles tables d'études dans les dortoirs, ainsi que les serrureries ;
- reprendre les revêtements de sol et muraux ;
- refaire la peinture à l'intérieur et l'extérieur des bâtiments ;

CONCLUSION

Le présent rapport nous permet de présenter l'Avant-Projet Détaillé des travaux d'aménagement à faire pour la réhabilitation du laboratoire et des dortoirs en vue d'élaborer le dossier de consultation des entreprises pour l'exécution des travaux.

ANNEXES :

0 . PLAN DE MASSE

1 . BÂTIMENT **E**

2 . BÂTIMENT **F**

3 . BÂTIMENT **G**

4 . BÂTIMENT **CH 2B**

5 . BÂTIMENT **LABORATOIRE**

6 . DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIFS (DQE)

7 . IMAGES DES BATIMENTS DE DORTOIRS

8 . IMAGES DU BATIMENT DE LABORATOIRE

9 . DIVERS :

- ORDRE DE SERVICE DE DEMARRER
- DEMANDE D'AUTORISATION D'ACCES AUX SITES

ANNEXE 0 :
PLAN DE MASSE

ANNEXE 1 :
BÂTIMENT E

ANNEXE 2 : BÂTIMENT F

ANNEXE 3 : BÂTIMENT G

ANNEXE 4 :
BÂTIMENT CH 2B

ANNEXE 5 :
BÂTIMENT LABORATOIRE

ANNEXE 6 : DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIFS (DQE)

ANNEXE 7 : IMAGES DES BATIMENTS DE DORTOIRS

ANNEXE 8 : IMAGES DU BATIMENT DE LABORATOIRE

DIVERS :

- ORDRE DE SERVICE DE DEMARRER
- DEMANDE D'AUTORISATION D'ACCES AUX SITES